



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 42401

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes des dermatologues face à l'augmentation du nombre de cancers de la peau. Plus de 100 000 nouveaux cas de cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année, dont environ 10 000 mélanomes, cancer de la peau le plus important, responsable de plus de 1 500 décès par an. Le mélanome touche notamment les moins de 35 ans. Les jeunes représentent donc la population la plus exposée. Ils doivent être plus particulièrement sensibilisés grâce à une politique efficace de prévention et une réglementation adéquate. Or, les jeunes sont de plus en plus visés par des campagnes commerciales pour les UVA artificiels réalisés dans un but esthétique : prix réduit, minutes supplémentaires gratuites, distribution de cartes de promotion dans la rue ou à la sortie des discothèques, etc. Face à l'ampleur des risques encourus, elle lui demande quelles mesures pourraient être envisagées, notamment en termes de prévention à l'égard des jeunes et de leurs parents.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42401

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1510

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)